

Et si on causait... de la sous-traitance à EDF ?

Réinternalisation des compétences

Depuis plusieurs années, les dirigeants d'EDF nous indiquent leur volonté forte de réinternaliser les compétences clés. Mais la réalité est toute autre. Avec l'augmentation constante de la sous-traitance il y a désormais autant de prestataires externes que de salariés qui travaillent pour EDF !



Un recours à la sous-traitance différent en fonction des directions

La direction d'EDF refuse de communiquer clairement sur le recours aux prestataires externes. Mais l'expert mandaté par le CSE Central (cabinet 3E) s'est basé sur les données de l'accidentologie pour calculer le ratio nombre d'emplois effectués par les intérimaires et prestataires versus le nombre d'emplois effectués par les salariés CDI d'EDF et le résultat est implacable : **il y a autant de prestataires externes que de salariés CDI qui ont travaillé pour EDF en 2023 !**

Ratio ETP intérimaires et prestataires/effectif CDI moyen en 2023

DCO	16%
DIPNN	121%
DOAAT	22%
DPNT	136%
DTEO	66% dont 336 % à la DIG et 76% à la DSIT
EDF HYDRO	78%
R&D	5%
DSEI	99%
Siège	3%
EDF SA	100%

Pire : **ce tableau n'intègre pas les prestataires non présents sur les sites de l'entreprise** (exemple : certains prestataires de plate-forme qui travaillent pour la Direction Commerce ou des cabinets de consultants qui inventent des stratégies ou des réorganisations dénuées de sens...) **ce qui veut dire qu'il y aurait davantage de prestataires externes que de salariés qui travaillent à EDF !**

La « médaille d'or » du genre revient à la **Direction Immobilier Groupe** qui s'est « allégée » d'une grande partie de ses salariés pour sous-traiter son activité. D'ailleurs si on ajoute le fait qu'EDF a aussi revendu une grande partie de son parc immobilier et de ses sites tertiaires, vous comprendrez aisément pourquoi il est si compliqué de réaliser des travaux ou la simple maintenance sur certains sites de travail. Par exemple, les résidents de



l'ex Tour EDF – devenue Tour « Légende » - subissent depuis des mois des problèmes d'accès aux ascenseurs car le propriétaire, les différents « asset managers », « property managers » et autres « facility managers » ne communiquent pas entre eux et avec leurs locataires dont EDF...



Le recours aux prestataires a augmenté de 7 % en 2023 et est resté majoritairement concentré à 70 % dans le domaine nucléaire dont l'ex DIPNN (qui est désormais réorganisée en Stratégie, Technologies, Innovation & Développement, Projets & Construction, Ingénierie et Supply Chain).

La hausse du recours aux prestataires a aussi été constatée à l'hydro, la DSEI et Commerce.

Pourquoi le recours aux prestataires augmente ?

Les raisons évoquées par la direction d'EDF sont diverses :

- Accroissement saisonnier de l'activité (notamment chez nos collègues d'Outre Mer)
- Intensification du programme industriel (Grand Carénage + corrosion sous contrainte)
- Attente des gains d'optimisation à la suite de la digitalisation des processus et de l'évolution des outils (pour la Direction Commerce, DTEO et DSEI)

Pas de pilotage ? Pas d'ambition ?



Certaines justifications se comprennent, pour autant vos représentants FO ont été stupéfaits de constater **qu'il n'y aurait aucun pilotage de ces chiffres de la sous-traitance au niveau COMEX**. Quant au pilotage de la réinternalisation des compétences, il n'y en avait pas jusqu'à fin 2023 et nous osons espérer qu'il fait désormais bien partie du « chantier compétences » lancé par la DRH Groupe cette année.

Car, en terme de stratégie sociale, davantage de prestataires, de filiales et toujours plus de salariés en CDI non statutaires dessinent clairement un chemin de contournement du Statut des IEG... Pour **FO Energie**, il est très clair que ce n'est pas avec des prestataires externes et des salariés CDI relevant de conventions collectives au rabais qu'EDF réussira les défis industriels qui nous attendent !

La réorganisation autour des métiers du nucléaire (concoctée par une armée de consultants externes...) a totalement occulté le volet social si bien que les instances administratives, RH ou de dialogue social des nouvelles directions font l'objet d'avenants plus ou moins « bricolés » pour se raccorder aux accords collectifs en vigueur. Cela n'est pas sans conséquences pour les salariés qui se voient rattachés à des morceaux de directions appartenant à des périmètres administratifs différents...



Aux réorganisations « perchées », s'ajoutent des statuts différents, des contrats de travail différents et des prestataires : tout cela génère une complexité administrative et organisationnelle qui nuit durablement à la conduite de nos projets industriels !

Pour FO Energie il faut immédiatement inverser la tendance et proposer des emplois statutaires aux milliers de prestataires externes qui travaillent depuis des années pour EDF. Il en va de la réussite de nos ambitions industrielles et de la maintenance de nos activités dans la durée !